

### L'énergie

En troisième lieu, nous prendrons des mesures importantes afin de faciliter l'adaptation à la hausse des prix dans la région de l'Atlantique. Nous offrirons des subventions pour compenser le coût supplémentaire de la production d'électricité qu'entraîneront les hausses de prix du pétrole dépassant \$2 le baril par an.

D'ici la fin de l'année, l'augmentation aura été de \$10. Si le budget Crosbie avait été appliqué, nous aurions eu droit à des mesures compensatoires. Je tiens en particulier à rappeler cela au député libéral qui vient des provinces Atlantiques.

Le second passage du budget Crosbie que j'aimerais citer, c'est celui-ci:

J'ai également annoncé ce soir la création d'un crédit d'impôt remboursable au titre de l'énergie pour les particuliers, lequel lorsqu'il sera entièrement en vigueur, rapportera environ \$1 milliard aux Canadiens à revenu faible ou moyen. Ce crédit sera appliqué à partir de l'année d'imposition 1980 et ce, de manière progressive pour tenir compte du retard avec lequel les hausses des prix de l'énergie font sentir leurs effets. Par conséquent, les contribuables pourront réclamer la moitié du crédit en 1980 et la totalité à compter de 1981. Le crédit sera diminué pour les familles dont le revenu dépasse un certain seuil. Ce dernier est fixé à \$21,380 pour 1980. Le crédit sera diminué de \$5 par centaine de dollars de revenu dépassant ce seuil.

Comme d'autres députés l'ont fait remarquer aujourd'hui, si le programme de crédit d'impôt avait été mis entièrement en vigueur, chaque famille canadienne aurait bénéficié d'un crédit total de \$220 par année. A mon avis, cela fait une grosse différence.

Il y a quelques jours seulement, une annonce parue dans les journaux encourageait les gens à abandonner le mazout pour le gaz. Si le ministre était présent, je lui signalerais que les habitants des provinces Atlantiques ne sont pas encore fous. Monsieur l'Orateur, que peuvent faire des gens comme mes parents et avec eux, des milliers d'habitants des provinces Atlantiques dont le revenu est fixe ou nettement inférieur à la moyenne nationale? Leurs revenus sont moins élevés qu'ils ne l'étaient auparavant et ils vont probablement continuer à baisser parce que le gouvernement ne fait aucun effort et ne s'en préoccupe nullement.

Je voudrais passer à la question de l'énergie électrique. L'Île-du-Prince-Édouard est vraisemblablement la province qui est la plus faible utilisatrice d'électricité dans notre pays. Chaque famille consomme en moyenne 6,000 kilowattheures. Avant les hausses récentes, il fallait compter \$292.64 pour 5,000 kWh dans cette province; en Colombie-Britannique il fallait compter \$85.27; dans les Territoires du Nord-Ouest, \$261 pour 5,000 kWh soit moins qu'à l'Île-du-Prince-Édouard; à Terre-Neuve, \$245; en Nouvelle-Écosse, \$221; au Yukon, \$201; au Nouveau-Brunswick, \$171; en Ontario, \$145; au Québec, \$160; au Manitoba, \$133, en Alberta, \$132 et en Saskatchewan, \$122. Ce sont des chiffres qui émanent de Statistique Canada, monsieur l'Orateur. En moyenne, une famille consomme 6,000 kWh par an à l'Île-du-Prince-Édouard; 8,500 kWh en Nouvelle-Écosse; 10,000 kWh en Ontario et ainsi de suite.

Il y a un point particulier qui nous inquiète au sujet du coût de l'énergie et de la nécessité de proposer des allègements, monsieur l'Orateur. La Société d'électricité de la Nouvelle-Écosse a vivement invité, il y a quelques années, les habitants de la province à cesser de se chauffer au mazout au profit de l'électricité et des milliers de personnes ont suivi ce conseil. Aujourd'hui, une maison où tout marche à l'électricité consomme, par an, en moyenne 30,000 kWh. Je voudrais tirer quelques conclusions de cette constatation.

Une maison où tout marche à l'électricité coûte d'entretien entre \$1,400 et \$1,500 par an en Nouvelle-Écosse, \$870 en

Ontario; \$510 en Colombie-Britannique, chiffre qui représente environ un tiers du coût dans l'Île-du-Prince-Édouard où il faut compter \$1,800 par an puisque, pour produire l'électricité, cette province est pratiquement entièrement tributaire du pétrole. Cela ruine littéralement les provinces de l'Atlantique. Il faut trouver le moyen d'alléger le coût de l'électricité domestique. Et ce n'est pas en demandant aux usagers de réduire volontairement leur consommation qu'on y parviendra. Je pense que si les Canadiens faisaient un tout petit effort ils pourraient, en réduisant leur demande annuelle, ramener la consommation à une croissance nulle et en faisant un plus grand effort ils pourraient la réduire de 5 ou 6 p. 100 par an.

La politique des prix et de l'énergie du gouvernement ne permet pas aux Canadiens des provinces de l'Atlantique de prendre cette voie volontairement; elle les force à réduire leur consommation d'électricité de 30, de 40 de 50 p. 100 car, grand Dieu, ils ne peuvent pas se permettre de payer davantage! Ces gens-là ne peuvent pas payer deux ou trois fois plus qu'ailleurs l'électricité qu'ils consomment et vivre confortablement avec un revenu fixe. Cela ne marchait pas et cela ne marchera pas mieux maintenant.

Il y a deux aspects du problème qu'il ne faut pas perdre de vue, monsieur l'Orateur. Tout d'abord, je voudrais savoir quand la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard auront l'occasion d'exploiter les ressources hydro-électriques considérables du Bassin de Midas. Le gouvernement a beaucoup aidé cette région mais maintenant il renonce à cette idée. Je demande au député de South West Nova (M<sup>lle</sup> Campbell) qui est le seul député libéral des Maritimes, pourquoi le gouvernement renonce à ce projet. C'est la seule chance d'assurer la sécurité énergétique de la région à longue échéance. C'est une forme d'énergie renouvelable et propre. D'ici 15 ou 20 ans, le charbon sera peut-être propre mais ce n'est pas le cas maintenant. Pourtant, les gens sont obligés de se mettre à l'utiliser parce qu'ils n'ont pas les moyens de continuer à acheter du pétrole. Le gouvernement supprime les subventions et force les habitants des Maritimes à économiser de l'argent en les obligeant malgré eux à utiliser moins d'énergie. C'est vrai pour les pêcheurs, les agriculteurs ainsi que tous les autres secteurs qui consomment de l'énergie.

● (1730)

Notre taxe d'accise frappait les usagers des moyens de transports. Dans leur rapport d'impôt, les pêcheurs, les agriculteurs et, jusqu'à un certain point, les travailleurs forestiers pouvaient déduire les dépenses légitimes. Nous avons exempté la plupart des mazouts parce que nous savions par expérience, et nous nous en inquiétons, que les Canadiens âgés dont les revenus étaient fixes ou moins élevés que la moyenne ne pourraient supporter le fardeau qui leur serait imposé s'ils devaient payer le mazout au cours mondial.

Comme les besoins énergétiques des provinces de l'Atlantique sont assurés par le pétrole, ces provinces sont facilement en butte à l'indifférence des bureaucrates d'Ottawa, c'est-à-dire de ceux qui conçoivent la politique du gouvernement libéral. J'espère au moins que nous ne leur sommes pas antipathiques. Comme dans toute autre chose, nous sommes les premiers touchés et le plus durement, et nous en subissons les conséquences plus longtemps que n'importe qui d'autre. Il nous faut plus de temps pour nous remettre des effets de cette forme insidieuse d'imposition.